



Privilégiés ?... Non! Mobilisés !

Vie professionnelle allongée, âge de la retraite reculé, pensions diminuées du fait de conditions durcies, inégalités accrues : le mouvement social de 2010 avait dénoncé ces logiques et portait l'exigence de financements pérennes. Il a fortement contribué au rejet des politiques de la droite.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Si actifs et retraités ont payé chèrement la facture de ces choix régressifs, le pilonnage reprend : les retraités seraient des privilégiés, voire des égoïstes refusant de s'acquitter de leur part des ef-

forts indispensables. Le pouvoir d'achat des salariés actifs a régressé. Il faut donc trouver de nouveaux dispositifs pour mettre les pensions à l'unisson.

Et bien sûr jamais la très injuste utilisation des richesses produites n'est mise en question ! Le patronat, les économistes libéraux et leurs relais médiatiques débordent d'imagination : hausse de la CSG ? Fin des 10% d'abattement d'impôt sur le revenu ? Désindexation partielle ou totale des pensions et retraites sur l'indice INSEE des prix ? Ces hypothèses insistantes in-

quiètent d'autant plus qu'elles ne sont pas écartées par plusieurs membres du gouvernement.

Il n'y a pas un instant à perdre pour expliquer et mobiliser autour de nous. D'intenses discussions intersyndicales devraient déboucher rapidement sur des initiatives communes. Nous vous en informerons dès que possible.

Les retraités de la FSU ne seront pas seuls pour défendre une société plus juste et plus solidaire.

Préparons-nous !

Le groupe d'animation

BREVE



Le 31 janvier 2013, les retraités de la FSU manifestaient aux côtés des actifs pour que les Services Publics jouent pleinement leur rôle. Impossible avec des fonctionnaires actifs et retraités maltraités !

Comme on dit, l'abondance de l'actualité ne nous permet pas de publier en page 4 notre rubrique « rencontres, voyages, visites.. » La prochaine n'en sera que plus soignée !!!

Dans ce numéro :

Échos du Congrès de la FSU85	2
3 zooms	2 et 3
Revalorisées ou écrasées ?	3
Politique départementale et CODERPA	4

Au Congrès de la FSU85: des retraités ...interactifs !

Les retraités ont participé activement au congrès départemental de leur fédération. Chez eux, le fort sentiment d'appartenir à la fédération ne peut surprendre : les questions liées aux pensions, aux préoccupations et aux exigences de cette période de la vie, estompent peu à peu l'appartenance à une catégorie professionnelle.

Les échanges dans le Congrès ont montré que dans le syndicalisme des actifs marqué par de fortes identités professionnelles, les militants et les adhérents doivent s'efforcer en permanence de rechercher les communautés d'intérêt, de travailler convergences et solidarités. C'est ainsi que les syndicats à

petits effectifs, ceux intervenant dans d'autres Ministères que l'Education Nationale, ceux de la Fonction Publique Territoriale gagneront en efficacité et en influence.

Les militants de la SFR ont montré que notre syndicalisme « retraités » rencontre aussi progrès et limites. Bien que jeune (les SFR sont nées en 2007), il s'est installé dans notre paysage. Mais les liens entre actifs et retraités ne sont pas spontanés. Les enjeux sociaux qui nous réunissent méritent attention à tous les niveaux de nos

syndicats et de notre fédération. Le travail commun est facile dans notre section départementale FSU, comme dans la plupart.

Cependant, bien des progrès restent à faire pour que les bonnes intentions se traduisent partout : pour que SN et FSU portent bien les problématiques avancées par les sections retraités, qu'elles soient partie intégrante de leur activité, qu'elles se traduisent par un accès mieux reconnu aux responsabilités, délégations, instances...

C R



Notre Dame des Landes et nos mandats ...

Le Congrès a repris à son compte l'appréciation du Syndicat National de l'Environnement : « *L'engagement dans la transition écologique suppose de concrétiser innovation et recherche d'alternatives sociales et économiques. Le Congrès de la FSU85 considère qu'avec le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, nous sommes loin du compte : utilité douteuse, alternatives mal étudiées, intégration insuffisante de l'enjeu d'une société durable. Ce projet est incohérent au regard des enjeux affichés et des débats attendus.* » Les délégués se sont partagés entre la demande d'un moratoire et d'un abandon définitif du projet sans que la majorité requise de 70% ne se dégage.

CF

Zoom sur 3 débats

Vers la démocratisation ?

Refonder l'école, c'est la transformer en profondeur et dans bien des domaines, pour rompre avec tout ce qui en fait un des systèmes européens les plus marqués par la ségrégation sociale. Le projet gouvernemental passe à côté de cet enjeu. La question des rythmes brouille le débat et masque la marche vers une territorialisation du système éducatif.

L'exigence d'une scolarité de 2 à 18 ans au sein d'un Service Public et Laïque qui ait les moyens de ses missions est pleinement valide. L'accent porté au lien école-collège, la référence maintenue au socle commun, l'absence d'ambition pour les recrutements de personnels et la formation des enseignants (etc...) accompagnent pour les congressistes le sentiment très répandu chez les collègues de renoncements.

JPM

Pensions revalorisées ou écrasées ?

La crise financière est mise à profit par les forces de droite, les milieux patronaux, les fous du libéralisme triomphant pour exiger partout la casse des systèmes sociaux solidaires.

Notre système de retraite par répartition en est un des piliers. Les gouvernements successifs et le patronat n'ont cessé d'installer le doute quant à la possibilité pour ce système de garantir le niveau des pensions à long terme.

La lecture que font le MEDEF et ses alliés des rapports du Conseil d'Orientation des Retraites est univoque et bien sûr catastrophiste.

Le Président actuel a promis de « négocier une nouvelle

réforme en 2013 ». Des « pistes » apparaissent ces jours-ci dans les médias. L'objectif est annoncé : rassurer vite Bruxelles et les marchés.

Toutes les mesures évoquées (suppression de l'abattement fiscal, hausse de la CSG, décrochage des pensions par rapport à l'indice des prix, etc...) ont un point commun: elles sous-entendent que nos sociétés ne peuvent supporter qu'après la période d'activité, un salarié conserve le même niveau de vie qu'avant.

C'est bien la place des retraités dans la société française qui est en question. C'est toute la construction sociale créée au lendemain de la Libération qui

est interrogée !

Ces orientations sont à l'opposé de nos revendications.

La SFR avec la FSU revendique un rattrapage de notre pouvoir d'achat. L'indexation sur les salaires reste la référence à défendre. Les droits à réversion doivent être défendus et étendus aux couples pacsés.

Nous recherchons l'unité la plus large. Tel est l'objet des rencontres entre les organisations syndicales de retraités en Vendée comme ailleurs.

Pour nous faire entendre ensemble dès mars.

François BOURDET

du Congrès

La CSG doit-elle devenir progressive ?

Le texte préparatoire au Congrès interrogeait : « *l'introduction d'une forte progressivité de la CSG permettrait-elle de rétablir plus de justice fiscale en mettant d'avantage à contribution les revenus les plus élevés ?* »

Si le Congrès a noté que l'assiette de la CSG est large, il a marqué sa préférence pour que le financement pérenne soit assis sur les cotisations sociales dont la part patronale soit très sensiblement augmentée. La FSU doit continuer de s'opposer à toute fiscalisation.

EM



Dernière minute:

« ... La FSU, refusant l'austérité et la flexibilité, appelle, avec la CGT et FO, à participer à la journée d'action du 5 mars prochain afin d'obtenir et gagner des droits sociaux. Il s'agit de construire une première mobilisation pour recréer l'espoir d'une véritable ambition sociale. ... »

(texte action du Congrès FSU Poitiers février 2013)

Prendre connaissance des modalités pour le département en consultant le site <http://sd85.fsu.fr/>

F.S.U.85 S.F.R.

Cité des Forges

Bât. A Esc. E porte 133 BP 01
85001 la Roche-sur-Yon Cédex
tél + fax : 02-51-05-56-80
courriel : fsu85@fsu.fr

Rédaction: F.Bourdet, F.Célèrier,
C.Férignac, M.F.&J.P.Majzer,
P.Marton, E.Mathé, D.Poussin, C.Rivé

Dans le rassemblement
du 31 janvier 2013 ...



CODERPA: vers de petits progrès ?

Notre n° 2 informait de l'inactivité persistante du **Conseil Départemental** pour les **Retraités et Personnes Agées**. Après bien des démarches des organisations syndicales et de la FGR aux plans national et départemental, nous avons évoqué les avancées qu'apporterait pour la Vendée l'application du protocole d'accord soumis à l'Association des **Départements de France** et au Comité National.

Nous nous en doutions: au Conseil Général de Vendée, il serait difficile de passer de l'ignorance, voire du mépris des organisations représentatives, dont les syndicats, à une écoute attentive. Pour les voir comme des partenaires utiles, sans doute faut-il considérer retraités et personnes âgées (presqu'un tiers de la population vendéenne, excusez du peu !) comme une force sociale digne d'exercer une citoyenneté pleine et entière.

Si le Président VILETTE n'a pas combattu le contenu du protocole, il n'en a pas repris la logique à son compte. Pas de désignation de suppléants, par exemple. La porte semble cependant entr'ouverte pour l'entrée d'organisations représentatives. Incontestable dans le paysage de la Fonction Publique, la FSU85, avec la SFR, va donc demander son entrée. Et nous verrons !

La réorganisation du service départemental et l'arrivée de nouveaux personnels permettra peut-être d'envisager des rapports un peu plus corrects.

Et la SFR FSU continuera de porter avec l'intersyndicale des retraités de Vendée une approche plus exigeante de la concertation: informations, réflexions, propositions sont indispensables pour améliorer la situation des retraités actuels et à venir. (voir ci-dessous l'adresse de l'intersyndicale FSU, CGT, CFDT, FGR-FP, UNSA, UNIRS)

Claude RIVE

Extraits du courrier au Président du Conseil Général

« Les politiques publiques ont un impact déterminant pour assurer aux retraité-e-s et aux personnes âgées un revenu décent, l'accès aux soins, au logement ou encore à la culture. Elles sont évidemment essentielles pour l'aide à l'autonomie des aîné-e-s qui en ont besoin. (...)

La démographie et l'économie vendéennes donnent aux élu-e-s une responsabilité redoutable face à des questions essentielles. La proportion des habitants de plus de 60 ans est déjà de 27, 5% dans notre département côtier. Ce poids est appelé à grandir encore compte-tenu de l'arrivée prévisible de nouveaux retraités issus d'autres départements. Com-

ment l'anticiper ?

La Vendée est un des départements où le salaire moyen compte parmi les plus faibles du pays. Il en va donc de même mécaniquement pour les retraites et pensions. Comment à l'avenir assurer des conditions de vie dignes à chacune et chacun ?

Imaginer le futur nécessite donc un travail prospectif soutenu. Cela implique de se préparer à répondre aux nouveaux défis comme aux aspirations de ceux qui représentent ici déjà plus d'un quart de la population (...) Que ceux qui ont participé au développement de la Vendée et qui continuent de lui apporter après leur vie professionnelle reçoivent le juste retour de leurs efforts.(...) »